

Eduquer les élèves à la citoyenneté, leur donner une vraie place et une reconnaissance au sein de l'établissement constitue un axe majeur du « bien vivre ensemble » au sein de l'établissement et plus largement de la société.

👉 Objectif

Impliquer les adultes et les élèves dans la formation des délégués des élèves dans le respect de la place de chacun.

👉 Pour quel public ?

RVS, EVS, Equipe de direction, professeurs principaux, Responsables de niveaux ...

👉 Formation des délégués

- Assurer leur place, les former.
- Identifier le rôle des adultes pour les accompagner dans la formation des délégués élèves.
- Mettre en place un conseil de délégués.

👉 Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et Conseil de Vie Lycéenne (C.E.S.C.) & (C.V.L.)

- Mettre en place un C.E.S.C. et/ou un C.V.L.
- Relire les dispositifs en place.
- Identifier les conditions de la mise en place.
- Faire du C.V.L. un partenaire dans le cadre de la réforme du lycée.

Durée et coût selon devis

Renseignements

Pierre Santini
pierre.santini@ares.asso.fr
06 47 80 55 95